

4.2 Objectifs du projet

Optimisation du potentiel du site par :

- augmentation du cheptel reproducteur de 16% pour utiliser au mieux le bloc naissance ;
- développer et moderniser le post-sevrage pour élever sur place tous les porcs nés sur site (rapatriement de capacités d'élevage extérieures) ;
- développer la capacité d'engraissement pour passer en système naisseur-engraisseur total. Ceci arrêtera les flux d'animaux vivants à destination d'autres élevages.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- création d'un post-sevrage de 2160 places sur caillebotis intégral, en système lisier flottant, avec évacuation fréquente du lisier vers la méthanisation ;
 - construction d'un engraissement neuf de 1980 places sur caillebotis intégral, avec mise en place d'un lavage d'air et vidange du lisier 2 fois par bande en direction de la méthanisation ;
 - transformation d'une partie du post-sevrage actuel en places de maternité, le reste du post-sevrage restant inoccupé ("réserve stratégique", utilisable en cas de passage des truies maternité en liberté) ;
 - transformation d'une salle de maternité en 35 places de gestantes ;
 - construction de 200 places de local d'embarquement en continuité du quai existant ;
 - agrandissement du vestiaire existant (2 douches supplémentaires et local technique de réception, en vue de la fumigation du petit matériel) ;
 - déplacement de la réserve incendie en position plus centrale et plus facilement accessible par les secours.
- Par ailleurs le groupe actuel sera déplacé et remplacé par un groupe électrogène insonorisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Passage en conduite 7 bandes sevrage 28 jours avec 64 truies par bande. Mise en place d'une marche en avant stricte (naissance >>>> post-sevrage >>>> engraissement) grâce à 4 bâtiments distincts (1 naissance, 1 post-sevrage et 2 engraissements) séparés physiquement.

Présence de 444 reproducteurs, 72 cochettes, 2160 porcelets en post-sevrage et 4840 porcs charcutiers (6676 animaux équivalents), répartis dans :

- 128 places de maternité ;
- 513 places de truies gestantes, verrats et cochettes ;
- 2160 places de post-sevrage ;
- 4840 places d'engraissement.

L'objectif est d'engraisser à terme 14 869 porcs chaque année.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'objectif du pétitionnaire est de présenter un dossier permettant d'obtenir un arrêté de prescriptions complémentaires, sans enquête publique.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre de places d'engraissement :	4840 après (2860 avant)
Nombre d'animaux équivalents :	6676 après (4271 avant)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

les Bigeonneries

86400 LINAZAY

Parcelle cadastrale 000ZK 0066

Coordonnées géographiques¹ Long. 46 ° 157 455 _ Lctf. 0 ° 191 338 _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lctf. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lctf. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Elevage autorisé le 20/04/95 (n°95-D2/B3-55), avec arrêté complémentaire le 27/11/09 (n°2009-D2/B3-308).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monuments classés les plus proches : église de Linazay à 1.1 km et logis classé à 1.2 km (au N-O dans les 2 cas).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Captage le plus proche à 2.2 km, élevage à 650 m en-dehors des limites du périmètres de protection éloignée.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche zone NATURA 2000 est à 4.8 km environ à l'O.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Estimation consommation eau près projet : 25550 m3 par an, soit 70 m3/jour (contre 58 m3/j actuellement). Masse d'eau concernée : calcaires et marnes du Dogger (bassin versant du Clain).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des matériaux décaissés lors des travaux seront réutilisés sur place comme remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Importation des matériaux de construction (béton, fibrociment, tôle....).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrachage d'environ 50 m de double haie bocagère de 10 ans environ, qui sera plus que compensé par la plantation de 200 m environ de double haie bocagère d'essences locales (chênes, merisiers, noisetiers...). La ZNIEFF la plus proche est à 2.2 km et n'est pas en aval du site. Selon le SRCE Poitou Charentes, le site est en limite d'une zone de corridor diffus, mais hors réservoirs de biodiversité et hors corridors écologiques d'importance régionale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé en zone agricole, en continuité avec l'élevage actuel et à proximité de la méthanisation. Il sera invisible depuis le bourg de Linazay, depuis les monuments classés et depuis les routes communales et départementales du secteur.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Elevage et son extension situés en zone agricole au titre du PLU.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incendie et explosion. Risques limités : élevage hors zone ATEX méthanisation, stockages d'hydrocarbures limités et sur rétention, stockage de gaz très éloigné des porcheries. La réserve incendie va être déplacée et recentrée par rapport à l'ensemble du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Elevage hors zone inondable et pas en zone de remontée de nappes. Risques possibles : foudre et vent, mais élevage équipé d'un parafoudre et bâtiments peu élevés. Site équipé d'un groupe électrogène.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Elevage suivi par un vétérinaire spécialisé, avec plan de prophylaxie à la clé. Mise en place du plan de biosécurité. L'ensemble du site sera clos et accessible uniquement au personnel, au vétérinaire et aux inspecteurs des installations classées. Douches et tenues spécifiques obligatoires en cas de visite.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hausse du trafic poids lourds en période de croisière : passage de 338 à 373 trajets (10% environ d'augmentation).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances sonores maîtrisées et limitées : pas de FAF sur site, groupe électrogène dans un local fermé (à remplacer par un groupe insonorisé), existence d'un local d'embarquement fermé, qui sera complété par un second également fermé.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Nuisances maîtrisées : pas de stockage extérieur de lisier, mise en place d'un lavage d'air dans l'engraissement en projet, post-sevrage fonctionnant sur lisier flottant.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Sources de vibration très limitées : pas de broyeur ou FAF sur site, groupe électrogène ne fonctionnant qu'en cas de panne du réseau électrique.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pas d'émissions diurnes. Emissions nocturnes limitées à l'éclairage extérieur des locaux d'embarquement lors des départs d'animaux (indispensable à la sécurité du personnel), durée inférieure à une heure.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz (NH3 notamment) et poussières, mais l'élevage respecte et respectera les VLE ammoniacales, grâce notamment aux MTD lavage d'air (engraissement) et lisier flottant (post-sevrage).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de lisier, traité intégralement sur site par la méthanisation SAS Métha Bel Air.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux gérés en déchetterie et par le SICTOM. Pas de modification après projet.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Elevage actuel et projet non visibles depuis les monuments historiques les plus proches.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de création de nouveaux accès.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Consulté le 06/03/20, le site internet de la préfecture de la Vienne ne mentionne aucun projet ICPE élevage, agricole ou agro-alimentaire sur Linazay, et aucun projet éolien ou industriel. Il ne devrait pas non plus y avoir de cumul d'incidence avec les évolutions de la méthanisation :

- les installations actuelles de la SAS Métha Bel Air sont suffisamment dimensionnées pour traiter la quantité de lisier supplémentaire produite par l'élevage après extension ;
- la fosse que la SAS Métha Bel Air prévoit de construire doit être mise en place sur un site décalé, à plusieurs kilomètres du site actuel.

La hausse de trafic d'épandage engendrée par l'augmentation des matières entrantes sera regroupée essentiellement en période hivernale, car la SAS remplira la fosse en question essentiellement de décembre à février. Cela permettra de limiter la charge de travail supplémentaire en périodes d'épandage. Pendant celles-ci, le travail à partir de la fosse relais n'interférera pas avec le trafic hebdomadaire de l'élevage, ni avec les épandages pratiqués directement depuis la méthanisation.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mise en place d'un lavage d'air dans l'engraissement en projet, post-sevrage fonctionnant en lisier flottant avec vidange fréquente du lisier, pas de stockage extérieur de lisier (traité directement dans la méthanisation adjacente). Plantation de haies nettement supérieure à la longueur arrachée lors des travaux.

Une première estimation sommaire de la ration de la méthanisation après projet indique que le plan d'épandage devrait recevoir environ 102 000 kg N (dont 89 000 d'origine animale) et 51 500 kg de P2O5. La surface agricole inscrite étant de 1520 ha environ, cela donnerait les pressions suivantes :

- azote total : 67 kg/ha de SAU ;
- azote organique d'origine animale : 59 kg/ha de SAU ;
- P2O5 total : 34 kg/ha de SAU.

Le plan d'épandage de la méthanisation devrait donc rester déficitaire en azote comme en phosphore (le dossier de mise à jour de 2016 indiquait des exportations de cultures se montant à environ 248 000 kg N et 105 900 kg P2O5).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet ne justifiant pas d'une évaluation environnementale car :

- développement inférieur au seuil réglementaire concerné ;
- bonne maîtrise des nuisances engendrées, et peu d'évolutions de ces dernières ;
- pas de modification de la méthanisation sur le site même (la fosse de stockage de digestat en projet sera implantée sur un site décalé de quelques kilomètres).

L'arrêt des mouvements de porcelets à partir du site présentera des avantages sanitaires internes et externes.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LIMAZAY

le.

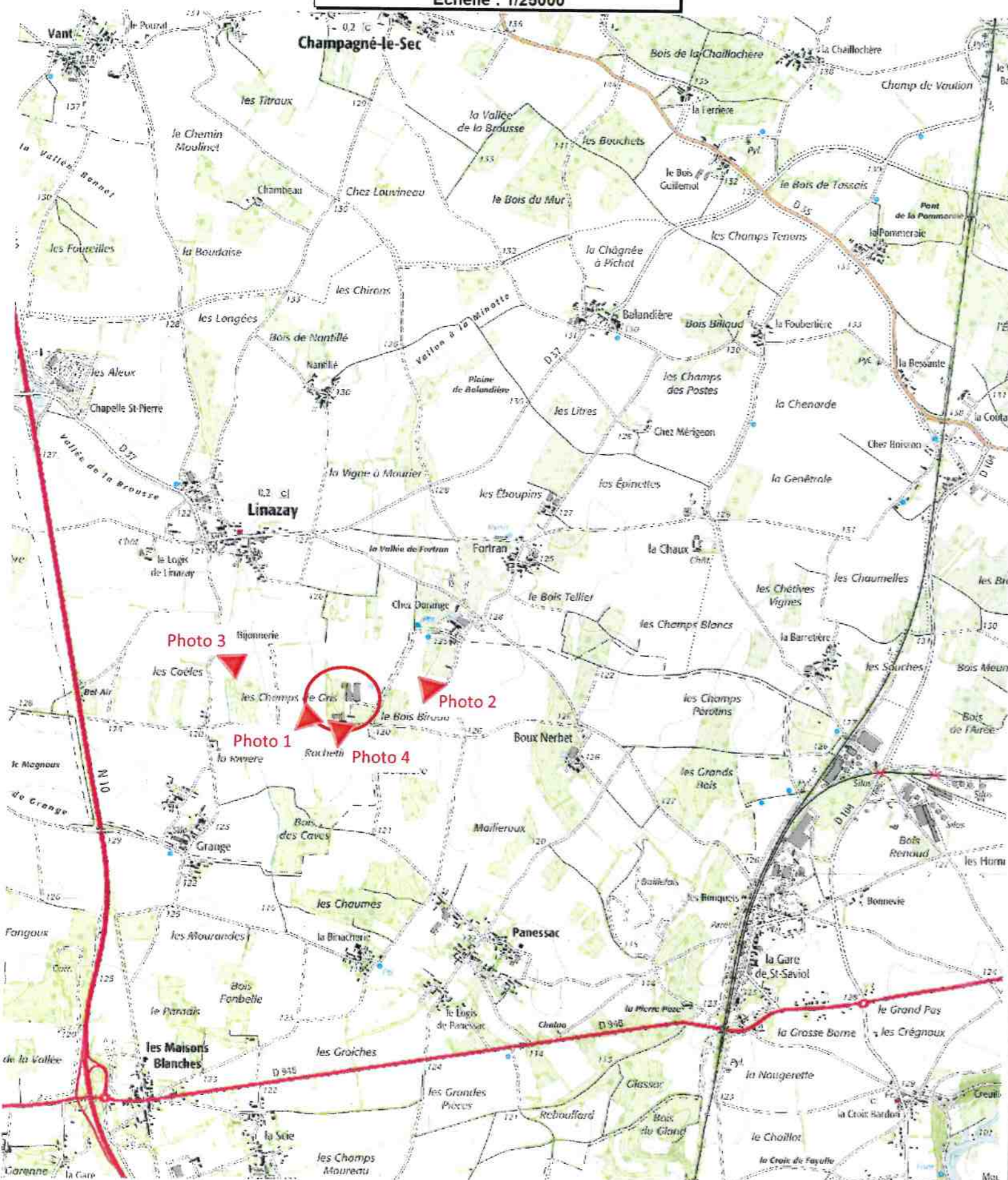
10/03/2020

Signature

Société Civile d'Exploitation Agricole Parc Bel Air
Capital social 100 714 € TTC
86400 LIMAZAY
Tél. 05 49 07 24 37
Siret 402 042 444 00016 - APE 0146 Z

PLAN DE LOCALISATION

Echelle : 1/25000



DOSSIER DE PLANS

NATURE DES TRAVAUX

Mise à jour du plan de masse suite à la réunion du 13 février 2020

Extension de l'élevage porcin:

- 2160 places de Post-sevrage
- 1980 places d'engraissement
- 60 places d'infirmerie
- 300 places d'aire attente

Surface Brute Couverte créée : 0 m²

COMMUNE ET TERRAIN :

COMMUNE : 86400 LINAZAY
Adresse du terrain : Les Bijonneries
Cadastre : Section(s) : ZK

nom ou raison sociale du MAÎTRE D'OUVRAGE

SCEA PORC BEL AIR

Adresse : Mr FOUCHÉ Christophe
Les Bijonneries
86400 LINAZAY
Téléphone élevage : 05 49 87 72 91
Téléphone domicile : 06 82 09 97 60
Téléphone portable :
FAX :
Adresse mail : scea.porcbelair@hotmail.fr

Date et Signature Maître d'Ouvrage

AUTEUR DU PROJET

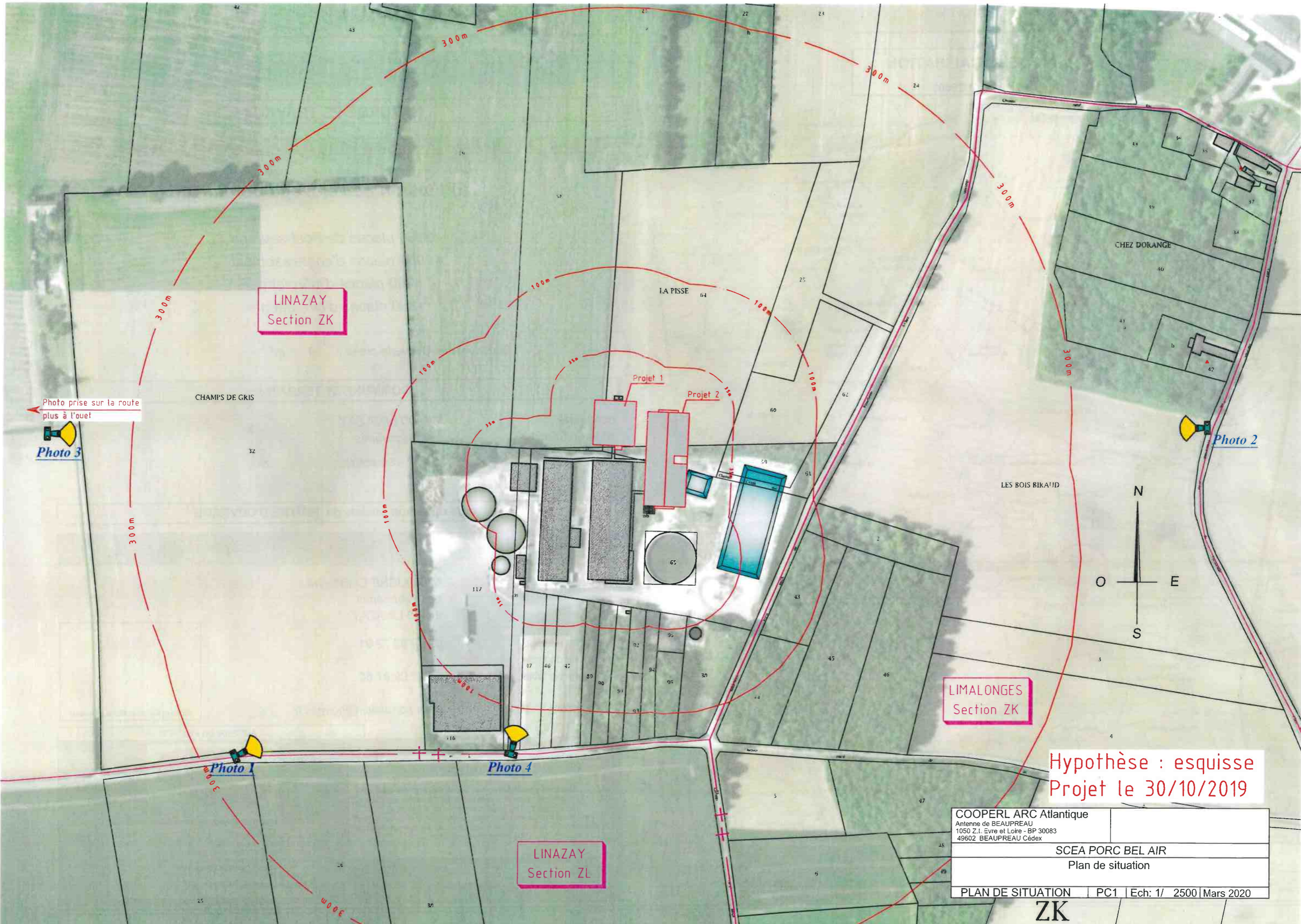
IMPORTANT

Ces plans sont établis suivant des normes zootechniques. Ils ne peuvent en aucun cas être interprétés comme des plans d'exécutions, et donc détournés de leur objet. Les entreprises qui effectueront les travaux devront sous leur entière responsabilité de constructeur, établir un cahier des charges respectant les normes de construction.

Y. FORTIN
05-février-2020



Cooperl Arc Atlantique
Antenne de BEAUPREAU
1050 Z.I. Evre et Loire - B.P. 30083
49602 BEAUPREAU Cédex
Tél : 02 41 75 21 89 (service bâtiment)
Tél : 02 41 75 21 85 (service environnement)
Fax : 02 41 75 27 35
Chargé de projet : R. REZEAU



LINAZAY
Section ZK

LIMALONGES
Section ZK

LINAZAY
Section ZL

Hypothèse : esquisse
Projet le 30/10/2019

COOPERL ARC Atlantique Antenne de BEAUPREAU 1050 Z.I. Evre et Loire - BP 30083 49602 BEAUPREAU Cédex	
SCEA PORC BEL AIR Plan de situation	
PLAN DE SITUATION	PC1 Ech: 1/ 2500 Mars 2020

ZK

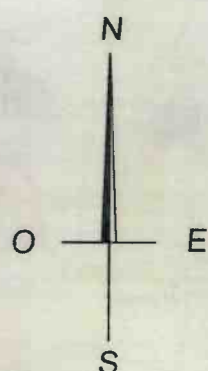
Photo prise sur la route
plus à l'ouest

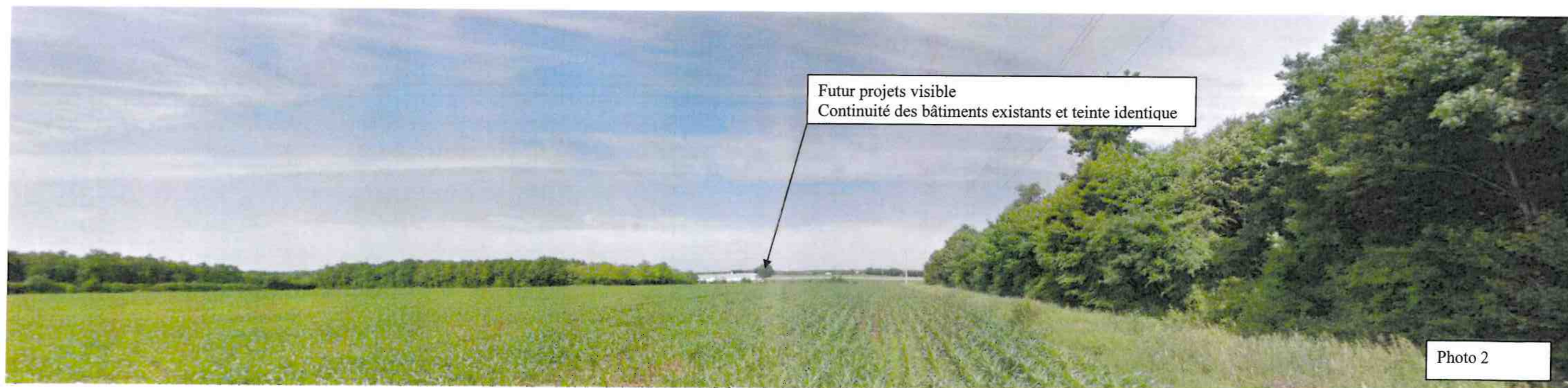
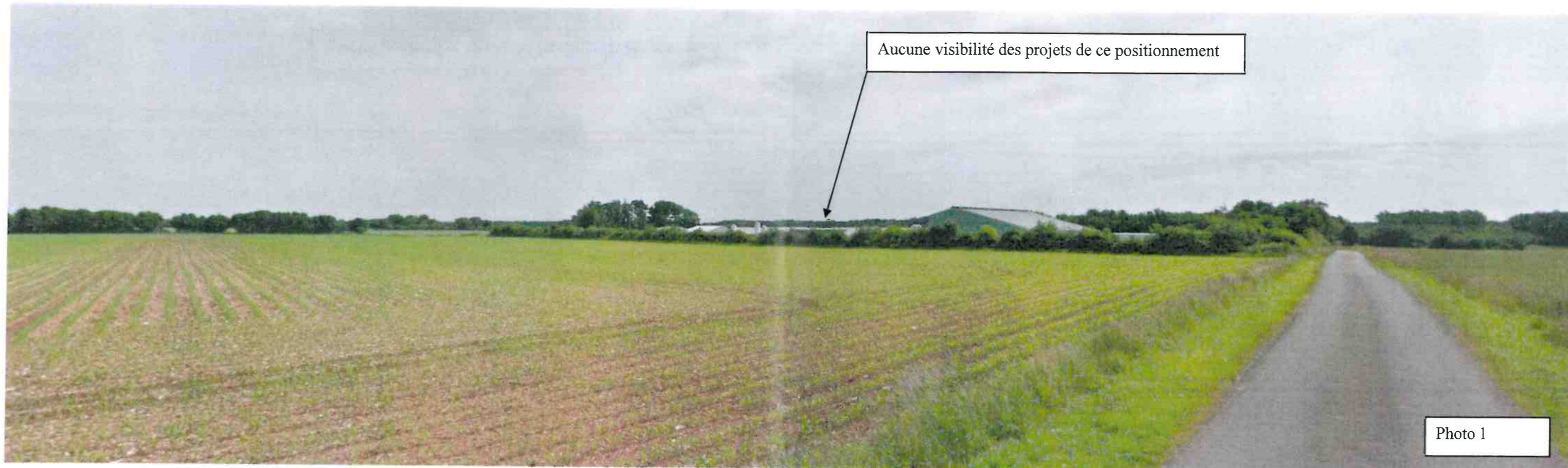
Photo 3

Photo 2

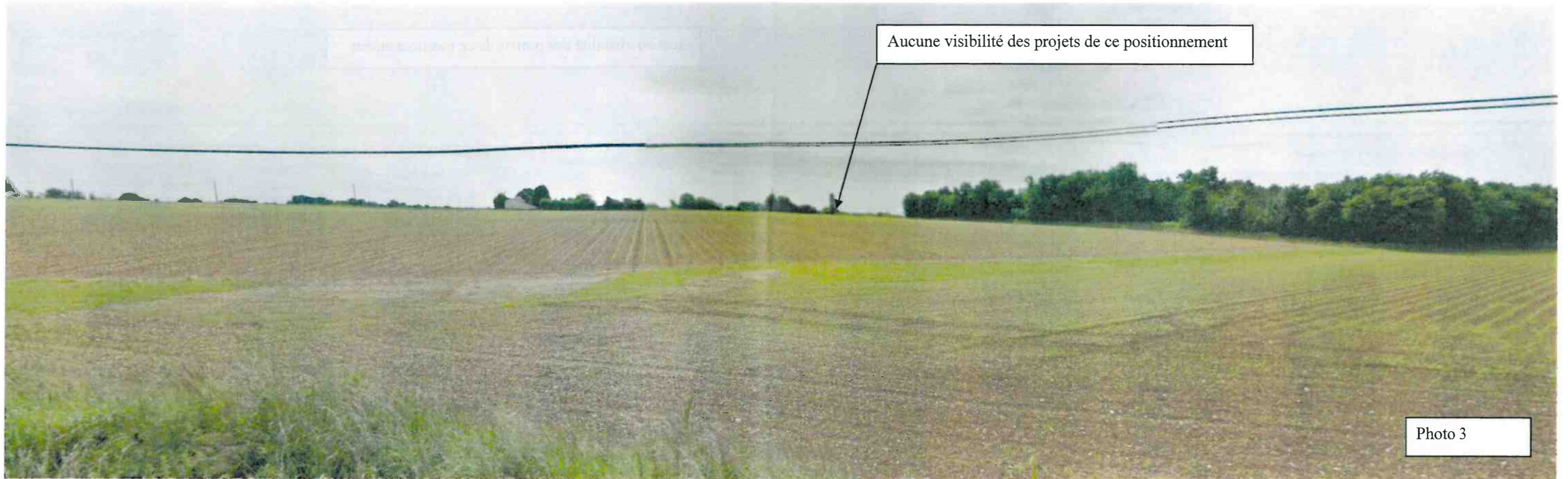
Photo 1

Photo 4





Auteur du projet	Maitre d'ouvrage
SCEA PORC BEL AIR	
Volet paysager	



Aucune visibilité des projets de ce positionnement

Photo 3



Aucune visibilité des projets de ce positionnement
Projets situés derrière les bâtiments existants

Photo 4

Auteur du projet	Maitre d'ouvrage
SCEA PORC BEL AIR	
Volet paysager	
Document graphique	mars 20

Zone NATURA 2000 ZPS Plaine de la Mothe St Héray-Lezay

Eglise et logis monuments historiques

1.1 et 1.2 km

4.8 km

Elevage porcin

ZNIEFF Bois de Glassac

